

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 25 septembre 2026	N° 2026-397

Convocation du 18 septembre 2026

Aujourd'hui vendredi 25 septembre 2026 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Thomas CAZENAVE, Président

ETAIENT PRESENTS :

Mme Daphné ALATERNE, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Ariane ARY, M. Jean-Charles ASTIER, M. Christian BAGATE, M. Quentin BELAUBRE, Mme Isabelle BERRIÉ, Mme Claudine BICHET, Mme Nathalie BOIS HUYGHE, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jimmy BOURLIEUX, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, Mme Chantal CHABBAT, Mme Jacqueline CHADEBOST, M. Gérard CHAUSSET, Mme Anne-Laure CHAZEAU, Mme Camille CHOPLIN, Mme Christelle COTTON, Mme Cécile DESJAMBES, M. Gilbert DODOGARAY, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY, Mme Vanessa FERGEAU-RENAUX, M. Maël FETOUH, Mme Hélène FLORIAN, M. Alain GARNIER, Mme Sophie GAUDRU, M. Yohann GIACOMETTI, M. Frédéric GIRO, M. Mathieu HAZOUARD, M. Marc KLEINHENTZ, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Henri LAGARRIGUE, M. Gwénaél LAMARQUE, M. Jérôme LAMBERT, Mme Yana LANGLOIS, M. Johnny LEBEAUPIN, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, M. Mayeul L HUIILLIER, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Jean-Claude MARSAULT, Mme Alexandra MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Bruno NAULEVADE, Mme Laurence NAVAILLES, M. Pierre De Gaétan N JIKAM, M. Luc PASCAL, Mme Pascale PAVONE, M. David PENNETIER, Mme Juliette PEREZ, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. David POULAIN, M. Eric POUILLIAT, M. Philippe QUERTINMONT, Mme Valérie QUESADA, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Boubacar SECK, Mme Alexandra SIARRI, M. Georges SIMON, M. Serge TOURNERIE, M. Jean-Luc TRICHARD, M. Thierry TRIJOULET.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Céline BOUTE à Mme Anne LEPINE
M. Gerald CARMONA à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Jean Francois CLEDEL à M. Marc LAFOSSE
Mme Laure CURVALE à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
Mme Florence DAMET à M. Christian BAGATE
M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT à Mme Juliette PEREZ
M. Christophe DUPRAT à M. Eric CABRILLAT
Mme Véronique FERREIRA à M. Jean-Claude MARSAULT
M. Jeremy NICOL à M. Yohann GIACOMETTI
M. Taner OZKOSAR à Mme Cécile DESJAMBES
M. Eric OZOUX à M. Mayeul L HUIILLIER
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Philippe QUERTINMONT
M. Fabien ROBERT à Mme Ariane ARY
M. Jean-Marie TROUCHE à Mme Karine ROUX-LABAT
Mme Ariane VAN GHELUE à M. Georges SIMON

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20260925-lmc1120289-DE-1-1
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026
Publié : 02/10/2026

	Conseil du 25 septembre 2026	Délibération
	Direction de la programmation budgétaire	N° 2026-397

Sollicitation de subventions FEDER et Fonds Vert pour des projets métropolitains de végétalisation, d'aménagement des espaces publics et de mobilité durable - Décision - Autorisation

Monsieur Emmanuel SALLABERRY présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La présente délibération vise à valider les demandes de subvention auprès du FEDER et du Fonds Vert et les plans de financements prévisionnels pour 5 projets portés par Bordeaux Métropole.

1) Végétalisation de la Place de la Roseraie à Blanquefort. L'opération contribuera à lutter contre les îlots de chaleur urbains et à rafraîchir la ville. Le projet prévoit la désimperméabilisation d'une partie de la place et des plantations, privilégiant les essences indigènes. Le secteur offrira un nouveau paysage cohérent et lisible avec les aménagements existants dans la commune. Le coût global prévisionnel de l'opération est de 205 333 € HT. Pour mener à bien ce projet, la métropole sollicite une subvention auprès du FEDER – Appel à projets « Lutte contre les effets d'îlots de chaleur urbains », d'un montant de 102 840 €, conformément au plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Postes	Montant € HT	Cofinanceur	Montant
Plantation strate arborée et strate basse	81 300 €	FEDER	102 840 €
Sols minéraux (pavés enherbés...)	26 250 €	Autofinancement Bordeaux Métropole	102 493 €
Désimperméabilisation, réduction emprises minérales	21 000 €		
Raccordement AEP borne foraine, fontaine à boire, dépose de mât	17 000 €		
Gestion des sols pollués	33 000 €		
Aléas (15%)	26 783 €		
TOTAL HT	205 333 €	TOTAL	205 333 €

2) Aménagements des espaces publics sur les avenues Dassault et Perrin à Pessac.

L'opération prévoit le réaménagement d'un linéaire d'environ 1 km afin de sécuriser et de favoriser les déplacements à pied et à vélo, avec la création de deux pistes cyclables dédiées, intégrées à l'itinéraire 8 du REVe. La réduction de la largeur de la chaussée permettra également de créer des trottoirs, des aménagements paysagers et des dispositifs de gestion intégrée des eaux pluviales.

Le réaménagement des avenues Dassault et Perrin contribue ainsi à la lutte contre les îlots de chaleur urbains par le développement des plantations, la création de noues, l'infiltration des eaux pluviales et le renforcement des continuités écologiques

conformément au plan d'aménagement d'ensemble de l'OIM Innocampus. Le projet favorise également l'accessibilité des espaces publics.

Le coût global prévisionnel de l'opération est de 4 616 423 € HT. Pour mener à bien ce projet, la métropole sollicite une subvention de l'Etat au titre du Fonds Vert mesure PCAET de 401 280 € et du FEDER au titre de l'appel à projets « Lutte contre les effets d'îlots de chaleur urbains » de 500 000 €, conformément au plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Postes	Montant € HT	Cofinanceur	Montant
VRD	4 121 372 €	Fonds Vert	401 280 €
Espaces verts	315 602 €	FEDER	500 000 €
Mobilier	32 154 €	Autofinancement Bordeaux Métropole	3 715 143 €
Eclairage	132 965 €		
Clôture	14 330 €		
TOTAL HT	4 616 423 €	TOTAL	4 616 423 €

- 3) Aménagements des espaces publics sur l'avenue de Broglie à Pessac.** Le projet consiste à aménager l'avenue de Broglie située sur la zone d'activité du Grand Bersol. Le secteur est caractérisé par un tissu économique riche, un trafic dense et une artificialisation importante. Les travaux d'aménagement contribueront à désimperméabiliser et rafraîchir l'espace par une végétalisation multi-strates et développer les modes actifs.

Le projet prévoit l'infiltration de la totalité des eaux pluviales et aucun rejet dans le réseau, avec des noues paysagées et des arbres de pluie. Les plantations multi-strates contribuent à la structuration des continuités écologiques conformément au plan d'aménagement d'ensemble de l'OIM Innocampus et apportent de l'ombre.

Enfin, l'opération permettra d'aménager une piste cyclable sécurisée reliée à la passerelle modes doux au-dessus de l'A63, contribuant au report modal de la voiture vers les modes décarbonés.

Le coût global prévisionnel de l'opération est de 2 122 843 € HT. Pour mener à bien ce projet, la métropole sollicite une subvention de l'Etat au titre du Fonds Vert « aménagements cyclables » de 192 501 € et du FEDER au titre de l'appel à projets « Lutte contre les effets d'îlots de chaleur urbains » de 500 000 €, conformément au plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Postes	Montant € HT	Cofinanceur	Montant
Frais études et MOE	180 282 €	Fonds Vert	192 501 €
VRD	1 574 180 €	FEDER	500 000 €
Espaces Verts	266 381 €	Autofinancement Bordeaux Métropole	1 430 342 €
Eclairage	102 000 €		
TOTAL HT	2 122 843 €	TOTAL	2 122 843 €

- 4) Aménagement de la gare routière de Bordeaux (phase 1 de l'aménagement du PEM Saint- Jean).** La modernisation de la Grande Gare de Bordeaux Saint-Jean portée par Bordeaux Métropole et SNCF vise à réaménager la gare Saint-Jean et ses abords pour les rendre plus fluides, accessibles, accueillants et végétalisés. Il s'agit d'une opération par phases. Afin de libérer du foncier côté Belcier pour les bus urbains et cars régionaux, il est nécessaire de déplacer la halte routière. C'est l'occasion d'aménager une véritable gare routière métropolitaine au niveau du Pont de la Palombe.

Le coût global prévisionnel de l'opération est de 5 150 000 € HT. Pour mener à bien ce projet, la métropole sollicite une subvention auprès du FEDER d'un montant de 1 545 000 € au titre de l'objectif stratégique « Favoriser une mobilité urbaine multimodale durable », ainsi qu'un financement de l'Etat pour le volet études au titre du Fonds Vert mesure PCAET, conformément au plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Postes	Montant € HT	Cofinanceur	Montant
Etudes	650 000 €	FEDER	1 545 000 €
Travaux	4 500 000 €	Fonds Vert	162 500 €
		Bordeaux Métropole (avec la participation d'autres partenaires financiers)	3 442 500 €
TOTAL HT	5 150 000 €	TOTAL	5 150 000 €

5) Aménagements des espaces publics Rue du Jard à Mérignac. L'opération contribuera à lutter contre les îlots de chaleur urbains et à améliorer le confort d'été des espaces publics. Elle prévoit la végétalisation multi-strates, le réaménagement du stationnement et des trottoirs et la création d'une piste cyclable, en revêtement clair. Les piétons et cyclistes bénéficieront de cheminements sécurisés.

Le coût global prévisionnel de l'opération est de 232 660 € HT. Pour mener à bien ce projet, la métropole sollicite une subvention de 70 767 € auprès du FEDER au titre de l'appel à projets « Lutte contre les effets d'îlots de chaleur urbains », conformément au plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Postes	Montant € HT	Cofinanceur	Montant
Etudes préliminaires	8 500 €	FEDER	70 767 €
Installation et signalisation de chantier	20 000 €	Autofinancement Bordeaux Métropole	161 893 €
Travaux préparatoires	25 200 €		
Cheminements piétons - pavés à joints enherbés	37 200 €		
Aménagements paysagers	33 210 €		
Enrobés : piste cyclable, stationnement et bordures	63 050 €		
Signalisation	4 000 €		
Réseaux	5 000 €		
Gestion des eaux pluviales	7 500 €		
Aléas 15%	29 000 €		
TOTAL HT	232 660 €	TOTAL	232 660 €

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU la circulaire du 1er avril 2026 relative aux règles d'emploi en 2026 des dotations de soutien à l'investissement des collectivités territoriales, du FNADT et du Fonds Vert,

VU la deuxième session de l'appel à projets FEDER « Lutte contre les effets des îlots de chaleur » publié le 9 juin 2026,

VU la délibération 2021-65 du 29 janvier 2021 portant sur la mise en œuvre du programme 1 million d'arbres,

VU la délibération 2024-230 du 7 juin 2024 portant sur l'approbation du plan d'actions du programme Métropole rafraîchissante,

VU la délibération 2022-25 du 28 janvier 2022 portant la création de l'opération d'aménagement Bordeaux InnoCampus,

VU la délibération 2025-608 du 5 décembre 2025 portant sur le projet de pôle d'échanges multimodal de la gare Saint Jean – convention de maîtrise d'ouvrage et de financement de la phase PRO,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'intérêt pour la métropole à rechercher des cofinancements pour les projets mentionnés

DECIDE

Article 1 : d'approuver les plans de financement prévisionnels et les demandes d'aide pour l'ensemble des projets présentés ci-dessus,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à déposer les demandes de subvention et à signer les documents contractuels et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'application de la présente délibération,

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président à encaisser les éventuelles recettes liées à ces projets.

Résultat du vote : Adoptée à l'unanimité.

Pour : 104

Contre : 0

Abstention : 0

Non-participation au vote : 0

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2026

Par le/la secrétaire de séance, Signé numériquement le 01/10/2026 Par Emmanuel SALLABERRY Vice-président 	Pour expédition conforme, Signé numériquement le 02/10/2026 Par Thomas CAZENAVE Président 
--	--